

Professeur : Patrick Fournier
Bureau : C-4044
Disponibilité : Mardi 9h30-12h / Jeudi 9h30-12h00
Courriel : patrick.fournier@umontreal.ca
Site internet : patrick-fournier.com/f/POL3140.html

Objectifs et contenu du cours

Ce cours examinera la pertinence des approches psychologiques pour la compréhension des comportements et opinions politiques des citoyens. Il présente les grandes études et les développements récents portant sur la personnalité, la cognition, les émotions et la biopolitique. Il effectue l'analyse critique de ces approches en abordant des thèmes comme la participation politique, l'idéologie et les préférences électorales.

Pédagogie

L'apprentissage se fera à partir de cours magistraux, de lectures obligatoires, et d'un travail de session. Le site web servira à la distribution des diaporamas diffusés en classe, des annonces ponctuelles, etc.

Les lectures obligatoires se trouvent également sur le site web. Puisque les textes importants dans ce champ sont généralement rédigés en anglais, les sélections du cours reflètent cette réalité.

Il y aura un seul examen final qui sera composé de courtes questions à développement.

Le travail de session, portant sur un thème choisi par l'étudiant(e), servira à approfondir la matière du cours. Il constituera une synthèse des études importantes concernant une question de recherche. Il devrait contenir environ 15-20 pages à double interligne. Des directives précises se trouvent sur le site web.

Modes d'évaluation

1 examen final	50%
1 travail de session	50%

Calendrier

- Jeudi 12 janvier Présentation du cours, Qu'est-ce que la psychologie politique?
- Jeudi 19 janvier L'obéissance à l'autorité

Lecture: Milgram, Stanley. 1974. *Soumission à l'autorité: Un point de vue expérimental*, Paris: Calmann-Lévy. Chapitre 2.
- Jeudi 26 janvier La conformité: L'influence des pairs

Lecture: Milgram, Stanley. 1964. "Group Pressures and Action Against a Person", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 69: 137-143.
- Jeudi 2 février La personnalité 1: L'autoritarisme

Lecture: Perrin, Andrew J. 2005. "National Threat and Political Culture: Authoritarianism, Antiauthoritarianism, and the September 11 Attacks", *Political Psychology*, 26: 167-194.
- Jeudi 9 février La personnalité 2: Autres traits

Lecture: Fowler, James H., & Cindy D. Kam. 2006. "Patience as a Political Virtue: Delayed Gratification and Turnout", *Political Behavior*, 28: 113-128.
- Jeudi 16 février La cognition 1: La formation des opinions

Lecture: Sniderman, Paul M., Richard A. Brody, & Philip E. Tetlock. 1991. *Reasoning and Choice*, Cambridge: Cambridge University Press. Chapitre 2.
- Jeudi 23 février La cognition 2: Le rôle de l'information

Lecture: Althaus, Scott L. 1998. "Information Effects in Collective Preferences", *American Political Science Review*, 92: 545-558.
- Jeudi 2 mars **Congé**
- Jeudi 9 mars La cognition 3: Le changement d'opinion

Lecture: Fournier, Patrick, Fred Cutler, & Stuart Soroka. "Who Responds to Election Campaigns?", manuscrit à paraître.
- Jeudi 16 mars Les émotions 1: L'intelligence affective

Lecture: Marcus, George E., W. Russell Neuman, & Michael MacKuen. 2000. *Affective Intelligence and Political Judgment*, Chicago: University of Chicago Press. Chapitre 1.

Jeudi 23 mars	Les émotions 2: Autres approches Lecture: Healy, Andrew, Neil Malhotra, & Cecilia Hyunjung Mo. 2010. "Irrelevant Events Affect Voters' Evaluations of Government Performance", <i>Proceedings of the National Academy of Sciences</i> ,107(29): 12804-12809.
Jeudi 30 mars	La biopolitique 1: La génétique Lecture: Alford, John R., Carolyn L. Funk, & John R. Hibbing. 2005. "Are Political Orientations Genetically Transmitted?", <i>American Political Science Review</i> , 99: 153-168.
Jeudi 6 avril	La biopolitique 2: La physiologie Lecture: Oxley, Douglas R., Kevin B. Smith, John Alford, Matthew V. Hibbing, Jennifer L. Miller, Mario Scalora, Peter K. Hatemi, & John R. Hibbing. 2008. "Political Attitudes Vary with Physiological Traits", <i>Science</i> , 321: 1667-1670.
Jeudi 13 avril	Le racisme Lecture: Sherif, Muzafer. 1956. "Experiments in Group Conflict", <i>Scientific American</i> , 195: 54-58.
Jeudi 20 avril	Date limite pour la remise du travail de session (50 points)
Jeudi 27 avril	Examen final (50 points)

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2017 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **5 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou dans les **15 jours ouvrables** suivant la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#).

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

L'étudiant qui remet son travail après 12h00 (midi) est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l'ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard. La boîte de dépôt des travaux à l'entrée du département (à côté du C-4006) est dépouillée à 12h00 (midi) précises tous les jours ouvrables.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique* (<http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/>).
